ETUDE DES ELEVATIONS DE L'ENCLOS SAINT-CESAIRE

1. INTRODUCTION

L'étude des élévations de l'enclos Saint-Césaire a consisté en une campagne de relevés du bâti conservé en élévation, qui a eu lieu pendant les mois de juillet, août, septembre et octobre, suivie d'une phase d'analyse et d'exploitation des données qui s'est étendue sur les mois de novembre et décembre.

Nature des vestiges conservés et étudiés

L'opération de prospection thématique des élévations s'est intéressée aux structures au-dessus du niveau du sol qui faisaient partie du couvent de Saint-Césaire. Notre intérêt s'est porté sur deux grands bâtiments : le grand bâtiment utilisé comme hospice pour personnes âgées au XIX^{e} siècle, orienté est-ouest (qui a été appelé le bâtiment A), et le bâtiment perpendiculaire où est conservée la chapelle, orientée nord-sud (qui a été appelé le bâtiment B).

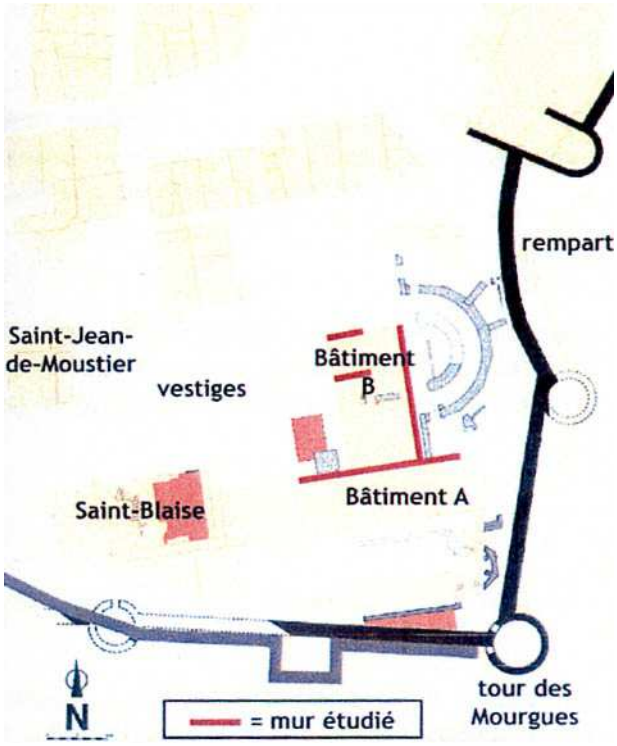

Seuls les murs conservant des vestiges médiévaux ont été étudiés de manière approfondie (relevé et analyse stratigraphique). Trois grands ensembles se distinguent (indiqués par un trait rouge sur le plan ci-contre) :
- le mur est du bâtiment B,
- le mur nord du bâtiment A,
- les deux murs parallèles au nord-ouest du bâtiment B, considéré comme un petit édifice.

Les autres élévations conservées dans le clos Saint-Césaire ont été photographiées et observées, afin de faire des parallèles chronologiques et topographiques avec les éléments étudiés :
- l'église conventuelle Saint-Blaise ;
- l'église Saint-,lean-de-Moustiers ;
- les vestiges conservés à l'ouest du site ;
- le rempart et la tour des Mourgues.

Méthode de travail

L'observation et l'étude des élévations conservées ont nécessité un décroûtage des murs, un relevé graphique et photographique complet, permettant une analyse stratigraphique.

Les décroûtages ont élé faits par l'équipe de l'entreprise Tanzi, sous la surveillance des archéologues. Ces décroûtages « grossiers » ont été complétés par des décroûtages plus fins ou des sondages dans les enduits et les joints réalisés par Vanessa Eggert et Thomas Navarro, afin d'approfondir certaines observations ou pour avoir une meilleure lisibilité des élévations.

Les murs conservant des maçonneries médiévales ont été relevés de manière exhaustive. Tous les relevés ont été faits au 1/20^{e} sur des feuilles de calque de format A3, permettant de faire des dessins pierre à pierre. Le profil de moulures de la grande fenêtre à croisée conservée dans la partie nord du site a été relevé au conformateur à l'échelle 1:1.

Après achèvement des relevés sur une zone, une fiche par unité stratigraphique construite a été remplie et son numéro reporté sur une photocopie du relevé. Les numéros d'USC commencent au chiffre 5200[1]. La zone dessinée a ensuite été photographiée avec un appareil photo numérique et le numéro des photos reportées sur les fiches.

Enfin, après l'achèvement de l'opération sur le terrain, les relevés ont été mis au propre et assemblés sur Illustrator, afin de réunir toutes les informations sur les dessins.

Objectifs

Le travail sur les élévations conservées a eu pour objectifs :
- de préciser la datation des vestiges conservés du couvent médiéval ;
- de mieux comprendre l'évolution du couvent Saint-Césaire, en identifiant les phases de construction, de transformation et de développement à l'époque médiévale, moderne et au XIX^{e} s. ;
- de restituer les bâtiments et structures du couvent ;
- d'identifier les limites du couvent.

1 Ce choix a été fait en accord avec Marc Heijmans afin de donner de la clarté à l'utilisation des US :
- les numéros d'US 1001 à 3049 ont été utilisés lors du diagnostic archéologique de 2003 ;
- les numéros d'US à partir de 4000 ont servi pour la campagne 2004 ;
- les numéros d'US commençant avec un **5** concernent **le bâti** : les numéros 5001 à 5121 ont été utilisés lors du diagnostic archéologique de 2003 ; c'est pourquoi la campagne 2006 a démarré au chiffre 5200 ;
- les numéros d'US à partir de 6000 sont valables pour la fouille 2006 ;
- en 2007, la fouille utilisera les chiffres à partir de 7000 ; en 2008, ceux commençant avec 8000.

Les observations sur le terrain ont été confrontées aux données textuelles mises au jour par Philippe Rigaud quand c'était possible et pertinent. L'objectif des recherches sur les élévations médiévales était aussi de faire le lien entre les élévations médiévales conservées et les vestiges de murs médiévaux découverts en fouille en 2003, en 2004 et lors de la campagne 2006.

1. Résultats de l'étude du bâti

L'étude du bâti étant encore en cours (remise au propre des relevés et analyse des données), les résultats de l'opération seront présentés dans un rapport distinct remis dès l'achèvement du travail. Cependant, les principales interprétations et conclusions ont été intégrées dans le chapitre VI, qui résume les données de la campagne 2006.

2. Synthèse et interprétation

Le chapitre suivant a pour objectif de présenter une première interprétation des résultats obtenus en 2006, en réunissant les données d'archives, les résultats de la fouille et les conclusions de l'étude du bâti.

Le Haut-Empire ?

Pour l'Antiquité, la première chose à observer est la conservation de vestiges importants, antérieurs à l'époque paléochrétienne. Il s'agit de deux sols construits ; le premier, un sol en béton blanc, observé dans le sondage 1 (sol 6083), se trouve à la cote 21,97 m. Observé sur seulement 1 m^2, il est difficile de proposer une interprétation pour ce sol, qui doit se poursuivre au-delà des limites du sondage.

Le deuxième sol a été observé à deux endroits, Il paraît en effet certain que les sols 6158 (sondage 2) et 6214 (sondage 3) sont à identifier. Il s'agit d'un très beau sol en béton de tuileau, situé à la cote 23,12 NGF, donc 1,15 m plus haut que le sol 6083. Cette différence de hauteur invite à attribuer ces sols plutôt à deux édifices différents. Si l'on relie les deux sols 6158 et 6214, ce pavement doit couvrir une superficie d'au moins 6 m dans le sens est-ouest sur 4 m dans le sens nord-sud, soit 24m^2. Il s'agit manifestement d'un grand édifice public, auquel il faut peut-être attribuer le chapiteau trouvé dans le sondage 2 et les nombreux autres fragments d'architecture. Si la datation de ce monument n'a pas encore été établie, son attribution au Haut-Empire paraît probable.

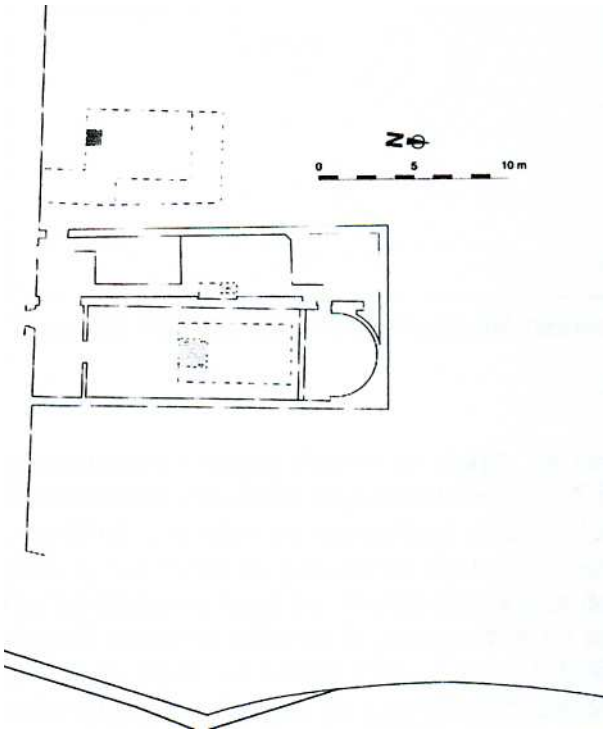

Plan des vestiges du Haut-Empire

Il est possible que les deux murs 6163 et 6164, construits sur le sol 6158, remontent également au Haut-Empire, mais il n'est pas non plus exclu qu'il s'agisse d'une construction liée au chantier de la construction de la cathédrale paléochrétienne.

Enfin, les blocs en pierre de taille qui sont repris dans la barrière du chœur sont manifestement postérieurs au sol 6158, mais là aussi, il n'est pas certain pour autant qu'ils font partie des constructions de l'Antiquité tardive.

L'époque paléochrétienne

Des bouleversements importants interviennent durant l'Antiquité tardive, liés à la construction à cet endroit de la cathédrale primitive, dont, comme on a dit en introduction, la date de construction est généralement située au cours du IV^{e} s. Les résultats obtenus lors de la campagne de fouille 2006 donnent certes pour la première fois des indications archéologiques plus précises, mais la quantité de céramique est très faible et les datations sont donc approximatives. En plus, les sondages 1 et 2 ne sont pas forcément complémentaires, mais donnent des datations différentes. Autant dire que la question de la construction de la cathédrale et de ses transformations n'a pas encore été résolue. Les datations que nous proposons ici sont donc susceptibles d'être modifiées à la fois par une étude plus complète du mobilier trouvé en 2006 que par la reprise de la fouille en 2007.

Toujours est-il que le sol 6083 est remblayé sur près d'un mètre, à une datation que la céramique invite à placer vers le milieu ou le troisième quart du IV^{e} s. Sur ce remblai, un sol est aménagé vers la cote 22,87. Il s'agit d'une couche de tuileau peu épaisse et de mauvaise qualité. Ce sol couvre la totalité du sondage 1 et s'étend sans aucun doute au-delà de ses limites.

On ignore ce qui se passe à ce moment dans le sondage 2. En effet, le remblai 6159, qui couvre le sol 6158 et l'arasement des murs 6163/6164, ne peut pas être antérieur aux années 400 et date probablement du premier quart du V^{e} siècle, donc une ou deux générations après l'établissement du premier sol. Ce remblai porte un sol chaulé 6153, qui nous avons d'abord interprété comme un sol de travail ; c'est sur ce sol qu'ont brûlé des poutres. Le problème vient de l'observation que le remblai 6152, qui recouvre 6153 et qui supporte le sol en béton du dernier état paraît plus récent. Certes, il ne s'agit que d'un seul tesson d'une amphore orientale, datable des années 520-600, mais il oblige à se poser la question de savoir si nous n'avons pas deux sols de l'Antiquité tardive directement au sud de la barrière. La mise en place de cette dernière serait alors réalisé au début du V^{e} siècle, et un siècle plus tard, on aurait rehaussé le sol. Si cette hypothèse est en soi possible, elle oblige à interpréter le sol 6153 comme un véritable niveau d'utilisation de l'église, même si son revêtement fragile paraît peu compatible avec une utilisation intense ; on peut éventuellement supposer que ce sol ait porté à l'origine un pavement plus solide, dont rien n'avait été conservé lors du rehaussement réalisé un siècle plus tard.

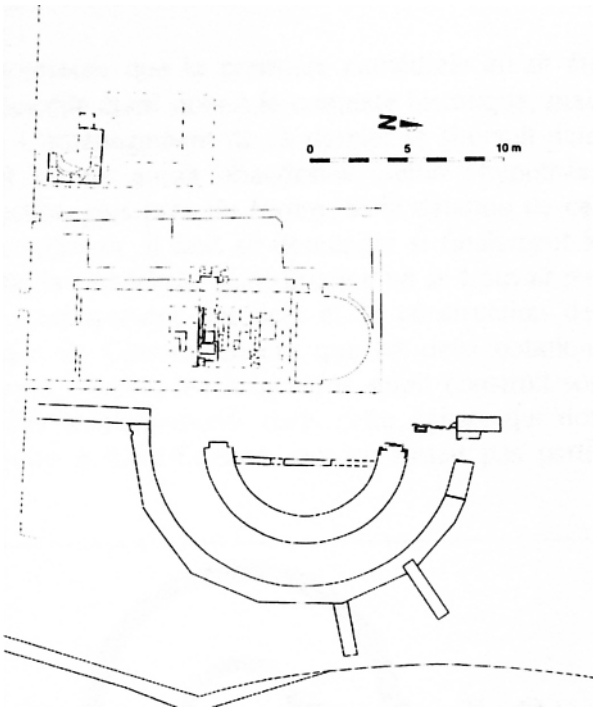

Plan des vestiges de l'Antiquité tardive

Quant au pavement de marbre, son interprétation comme *presbyterium*, l'espace réservé au clergé, ne fait pas de doute ; comme on avait signalé plus haut, il s'agit de la continuité des dalles déjà observées en 2003 et l'on peut donc restituer un vaste espace dallé, dont les contours sont plus au moins bien attestés. La barrière 6121, qui délimitait le sanctuaire au sud, se trouve dans la continuité ou presque de l'extrémité sud du *synthronos*, de telle façon qui si nous restituons une barrière identique au nord, on obtient une largeur de 11 m.

D'autre part, le mur antique sous le mur ouest de la chapelle moderne délimite le *presbyterium* de ce côté, ce qui nous permet de restituer un carré d'environ 11 sur 11 m. Dans son dernier état, cet espace dallé se trouvait au même niveau que le sol au nord et au sud, tandis qu'elle surplombait de peu (env, 25 cm) le sol directement à l'ouest, ce dernier étant toujours 0,70 m plus haut que le sol de la nef dans son dernier état. Il faut donc s'imaginer plusieurs paliers qui mènent de la nef vers le chœur de l'église, le pavement du *synthronos* étant le point le plus élevé de l'édifice.

Dans la nef en effet, le premier sol est également rehaussé, mais sur une hauteur bien plus faible. En effet, on aménage sur le premier sol de tuileau (6076) un hérisson (6073), portant un sol de tuileau (6069) puis recouvert de lits de chaux (6071). Là aussi, la datation est problématique, puisque, si le hérisson paraît datable du IV^{e} siècle, le tuileau 6069 remonte, d'après, à nouveau, un seul tesson, au milieu du VI^{e} siècle. Le pilier 6014 fait partie de ce deuxième état.

Si l'on peut se fier à ces datations, qui sont, comme on ne souligne jamais assez, basées sur un mobilier céramique très pauvre, on aurait donc eu trois états : la mise en place du sol de la nef au milieu du IV^{e} siècle ; la (re ?)construction de la barrière du choeur dans la première moitié du V^{e} siècle ; le rehaussement des sols et la reprise de la nef dans la première moitié du VI^{e} s.

Tous ces points posent des problèmes : le premier état montrerait que la première cathédrale aurait été construite vers le milieu du IV^{e} s., ce qui est tout à fait concevable étant donné le contexte historique, mais on ignore quel aspect avait à ce moment-là le *presbyterium.* L'aménagement de ce dernier se situerait dans la première moitié du V^{e} s., donc justement au moment où on aurait abandonné, selon l'hypothèse traditionnelle, la cathédrale au profit d'une nouvelle construction plus près du forum. Si la datation de ces travaux importants de l'église de l'enclos Saint-Césaire se confirmait, il faut se demander si finalement le transfert n'a pas eu lieu plus tard, et si, à l'époque de Césaire, la cathédrale Saint-Etienne ne se trouvait pas toujours dans le quartier de la Hauture. En tout cas, le rehaussement des sols et la construction des fondations du pilier 6014 semblent bien remonter à l'époque de Césaire, encore que les deux datations seraient plutôt de la fin de son épiscopat que du début, quand, d'après les sources, il aurait construit son monastère. Cela dit, rien n'empêche Césaire d'avoir fait des aménagements dans cette église, qui doit certainement correspondre à la *basilkâ* anonyme, et peut-être à Saint-Etienne, qui ne faisait pas partie intégrante du couvent-

La fouille n'a pas seulement apporté les premiers éléments de datations et donc de réflexion, elle nous a également, comme il était prévisible, obligé de revoir le plan de l'édifice. Je rappelle que dans un premier temps, j'avais imaginé un mur sud dans la prolongation du mur en petit appareil sous le mur nord de Saint-Blaise, avec un transept débordant, dont la limite sud se trouverait sous le mur roman. Or, les résultats du sondage 1 montrent que cette hypothèse n'est plus possible. En effet, d'abord, au lieu de trouver le mur sud, on est tombé sur les fondations d'un grand pilier, dont les dimensions sont impressionnantes et dont l'interprétation pose problème. Les dimensions paraissent en effet bien trop importantes pour voir dans cette construction un simple soubassement d'une colonne séparant la nef du bas-côté.

Malheureusement, la présence de la cuve à mazout nous empêche d'être certain que ce pilier est complètement isolé. Il n'est donc pas entièrement impossible de restituer dans l'angle sud-ouest du pilier un lien avec le mur du transept, selon le schéma que l'on voit par exemple à Aquilée. On aurait dans ce cas un transept profond de 17 m environ, ce qui rapproche notre église de Saint-Pierre de Rome. Notons enfin que cette construction, peut-être sous Césaire, n'est pas forcément une construction *ex novo*, témoignant d'une reprise complète du plan de l'édifice. Il n'est en effet pas impossible qu'il ne s'agit que d'une reconstruction d'un massif antérieur. En tout cas, la restitution du mur sud du transept doit également avoir été reprise, car la fouille a montré que le sol du dernier état, mais très probablement également de l'état antérieur, se prolonge sous le mur roman, et donc plus loin vers le sud que nous l'avions imaginé, peut-être sous le mur sud du bâtiment moderne, ce qui le ferait presque toucher l'autre chapelle au sud. On aurait alors une largeur de la nef d'environ 50 m.

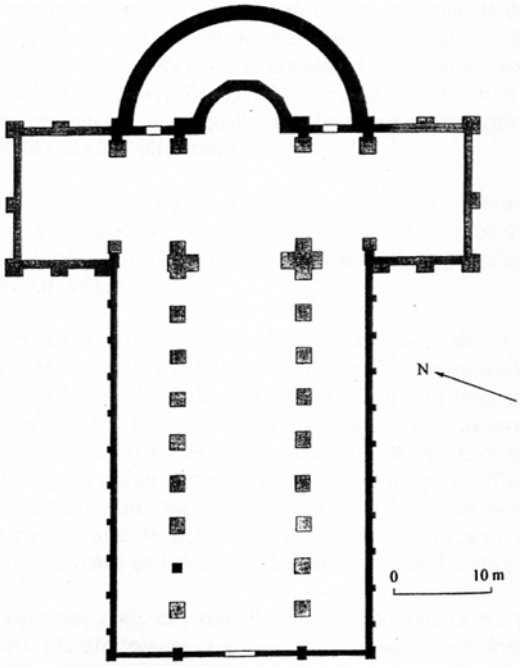

Plan de la basilique de la Beligna à Aquilée

Quoi qu'il en soit des dimensions exactes de l'église que seule la fouille pourra nous indiquer, elles nous obligent de se poser une dernière question, celle du monastère Saint-Jean. En effet, l'emplacement pris par l'église est tel qu'il ne reste, entre cette dernière et l'enceinte, guère de place pour le monastère lui-même, qui comportait, d'après ce que nous renseignent les sources, outre le « vieux baptistère », d'autres bâtiments et qui comptait, à la mort de Césaire, plus de 200 moniales. Faut-il alors supposer que le monastère se trouvait au nord de l'église, comme l'avait déjà suggéré A. de Vogué, mais sur des arguments qui ne sont guère convaincants ? La question mérite au moins d'être posée.

L'abandon de l'église

Une question qui restait en suspens après les premières fouilles est celle qui concerne le moment où ce grand édifice n'a plus été entretenu et est abandonné. Les premières fouilles avaient montré que cet abandon pourrait avoir été organisé ; des colonnes furent déposées systématiquement le long des murs, laissant penser que cet abandon fut programmé et non pas le résultat d'une destruction involontaire. Les premiers résultats sembleraient dater cet abandon de la fin du VI^{e} ou le début du VII^{e} s. Nous sommes cependant sceptiques devant cette datation aussi précoce, d'autant que certains aménagements du chœur de l'église nous paraissent plus récents.

Nous avons donc essayé d'être particulièrement attentifs aux premiers niveaux et remblais posés sur les sols antiques. Pour le sondage à l'extérieur, dans ce qui correspond a priori à la nef, les premiers niveaux observés sont peu significatifs. Sur le sol 6071, nous avons fouillé une surface (6056), une petite pellicule de terre argileuse compacte, mais qui n'a pas livré de matériel céramique. Ce niveau comble les lacunes de 6071 et peut éventuellement avoir servi de sol d'utilisation. Les premiers niveaux contenant de la céramique datable sont les remblais 6058 et 6066, qui sont sans doute à identifier ; il s'agit d'un remblai de démolition, contenant tuiles et pierres, ainsi qu'un fragment de béton de tuileau, d'une qualité proche de celle du dernier niveau de sol des sondages 1 et 2. Ce remblai paraît datable des XII^{e}-XIII^{e} siècles.

La même datation semble devoir être maintenue pour la démolition du pilier 6014, autant que l'a permis d'observer l'extension du sondage vers le sud. Le niveau d'arasement de ce pilier correspond à celui du niveau de sol qu'on peut restituer pour le mur roman, et il paraît probable que ce pilier n'a été arasé qu'au moment de la construction des bâtiments conventuels du XII^{e} siècle.

Quant au sondage à l'intérieur, le pavement du *presbyterium* était recouvert de plusieurs remblais : du côté ouest, un niveau 6147, qui semble remonter vers le sud pour enjamber la barrière 6121 ; malheureusement, ce remblai ne contenait pas de céramique. Du côté est, sous le remblai d'éléments d'architecture, se trouvait en partie une fine couche de terre homogène, qui contenait trois tessons antique, ce qui ne nous avance guère. Le remblai 6113, qui couvrait ensuite une grande partie du secteur, contenait surtout des tessons antiques, mais également un tesson de céramique vernissée, qui oblige à descendre peut-être jusqu'au XlV^{e} s. Le remblai 6116, qui était, comme on avait vu, comparable mais avec des éléments d'architecture plus importants, a livré plusieurs fragments de céramique grise. Au sud de la barrière, la présence des fosses a trop perturbé la stratigraphie pour tirer des conclusions sur les dates de l'abandon de cette partie de l'édifice.

On se posera enfin la question des traces qu'on a observées dans ces remblais de démolition, la trace rectangulaire et l'empreinte carrée dans l'angle nord-ouest. Manifestement, il y a eu des aménagements dont le sens nous échappe pour le moment.

L'étude de la céramique médiévale va sans doute préciser les datations proposées ci-dessus, mais il est évident que nous saisissons très mal la période entre le VI^{e} et le XII^{e} siècle. En tout cas, rien ne permet d'affirmer que l'église a été abandonnée dès le VII^{e}s. La poursuite de la fouille continuera à veiller sur cette question.

Le couvent Saint-Césaire au Moyen Age

L'emplacement du couvent de Saint-Césaire avant le XII^{e} siècle n'est pas encore bien déterminé. La question de l'implantation du couvent est liée à la question de l'abandon de l'église paléochrétienne, qui reste encore en suspens dans l'attente de la poursuite des travaux sur le site. Les éléments encore conservés en élévation permettent d'affirmer que le couvent se trouve sur le site qu'il occupe encore aujourd'hui à partir du début du XII^{e} siècle, au moment de la première phase de construction (partie orientale) de l'église conventuelle sous le vocable de Saint-Blaise ou Saint-Césaire, suivie de la deuxième phase de construction à la fin du XII^{e} siècle. Les fouilles menées entre 1970 et 1982 dans l'église Saint-Blaise ont montré que l'église, toujours visible, n'était pas la reconstruction d'une église antérieure. A ce moment, la cathédrale a été abandonnée depuis un certain temps, et est probablement en état de ruine.

L'occupation du site de l'ancienne cathédrale par le couvent est cependant peut-être antérieure au début du XII^{e} siècle. En effet, à une date mal déterminée, entre le X^{e} et le XII^{e} siècle, un grand mur orienté nord-sud (mur est du bâtiment B) est construit au milieu du site, barrant le chœur et le transept de l'ancienne cathédrale, qui est arasée et remblayée. Le mur est construit avec des moellons assises avec une chaîne d'angle en pierre de taille (limite nord du mur). La fonction de ce mur n'est pas identifiée, mais elle témoigne d'un projet de construction assez ambitieux vu les dimensions conservées (presque 23m de longueur) et la qualité de la maçonnerie. Ainsi l'existence de ce mur atteste :

- soit de la première implantation du couvent sur le site de l'ancienne cathédrale (hypothèse d'une datation haute) ;
- soit de la construction d'un édifice en lien avec les nouveaux bâtiments conventuels (hypothèse d'une datation basse).

Mur est du bâtiment B

Détails de la maçonnerie

Dans la deuxième moitié du XII^{e} siècle, un grand bâtiment orienté est-ouest, d'une longueur minimale de 24m40 et d'une hauteur minimale de 7m40 à partir du niveau de sol actuel est construit sur la partie sud de l'ancienne église paléochrétienne, et probablement au-delà. De ce grand bâtiment il ne reste aujourd'hui que la façade nord (façade nord du bâtiment A). Le mur est en moyen appareil, de facture soignée, avec des joints très fins (voire invisibles), des faces bien d'aplomb et des assises parfaitement horizontales. Les blocs sont liés avec peu de mortier (vu la finesse des joints), voire dans certaines parties avec du lait de chaux coulé entre les joints. Deux petites fenêtres s'ouvrent vers le nord. L'une d'entre elles est peinte à l'intérieur (face sud) de faux claveaux alternativement rouge et ocre. Le mur repose sur une fondation en moellons soigneusement assisés, qui a été bâtie dans une tranchée de fondation révélant de la céramique datable des XII^{e}-XIII^{e} siècles (à préciser par l'étude céramologique). La fondation est posée directement sur le deuxième sol de l'église paléochrétienne. Le niveau de sol correspondant à ce mur est clairement identifiable, se situant au niveau de la première assise de pierres de taille (+23m85 NGF), dont le profil concave témoigne d'une érosion au niveau de circulation. Ce niveau correspond à l'arasement du grand pilier de la nef de l'église paléochrétienne (découvert dans le sondage 1), laissant ainsi penser que l'arasement systématique des vestiges de l'église paléochrétienne serait contemporain de la construction du grand bâtiment est-ouest de la deuxième moitié du XII^{e} siècle.

Vue de la face intérieure d'une des fenêtres de la façade romane

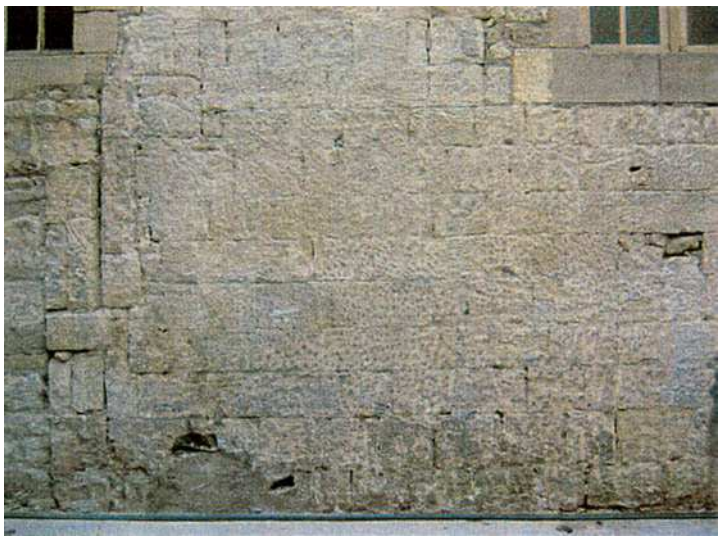

Moyen appareil de la grande façade romane

La construction de ce grand bâtiment est-ouest pose problème. Seule la façade nord subsiste aujourd'hui, et aucun autre mur en lien avec cette façade n'a pu être identifié. Le mur qui est aujourd'hui la façade sud de ce bâtiment a été construit à la fin du XIX^{e} siècle et ne reprend aucune élévation médiévale ; aucun mur perpendiculaire n'a été identifié ; aucune chaîne d'angle n'est conservée. La qualité de ce mur explique sa reprise et réutilisation dans les élévations postérieures, mais qu'en était-il des autres murs ?

Fondation du mur roman dans le sondage 1

Nous proposons ici deux explications :

- la façade nord était la seule façade soignée d'un édifice d'une qualité plus médiocre ; le bâtiment du XIX^{e} a réutilisé le seul mur solide et les autres murs ont été arasés ;
- la façade nord est la reconstruction d'un édifice antérieur, moins solide, qui n'a pas résisté au temps.

Enfin, la fonctionnalité de ce bâtiment pose problème car aucune porte n'est conservée : comment entrait-on dans ce bâtiment ? Les niveaux de circulation intérieurs ne sont pas identifiés car les hauteurs des deux fenêtres ne sont pas compatibles et ne permettent pas de déterminer un niveau de plancher. Ainsi le lien avec les autres édifices du couvent médiéval reste encore obscur.

La construction de cette façade romane coïncide avec là deuxième phase du chantier de l'église conventuelle. Ainsi, l'édification de ce mur participe à un programme d'unification architecturale du secteur. Peut-être que ce grand bâtiment est-ouest a remplacé ou masqué un bâti antérieur plus modeste, correspondant aux murs MR 6055, MR 6041 et MR 6030 découverts dans le sondage 1.

Dans la deuxième moitié du XII^{e} siècle ou dans le courant du XIII^{e} siècle, une maison à deux niveaux est construite sur la partie nord de l'ancienne cathédrale. Les élévations sont construites avec une maçonnerie de qualité médiocre (assises penchées, mortier pauvre) mais les portes et fenêtres sont soignées, et des traces d'un enduit peint avec un faux-appareil sont conservés dans le mur sud. Il s'agit probablement d'une maison pour une ou des moniales ; les données d'archives ne permettent pas de savoir si les chambres individuelles pour les religieuses était un privilège exceptionnel ou une situation habituelle dans le couvent aux XII^{e} et XIII^{e} siècles.

Façade nord de la maison du XII^{e} -XIII^{e} siècle

L'occupation médiévale de l'espace environnant, correspondant a l'actuel bâtiment B n'a pas été élucidée par la fouille. Celle-ci est impalpable dans la stratigraphie observée sur l'emprise du sondage intérieur (sondage 2) et aucun élément ne vient expliquer l'usage de cet espace au sein du monastère médiéval.

Des deux sondages réalisés dans la chapelle et dans le jardin, seul celui situé à l'extérieur nous renseigne sur l'occupation médiévale. En effet, le sondage 1 a permis d'observer non seulement une stratigraphie médiévale, mais également des vestiges construits. Leur compréhension et leur datation ne sont actuellement pas encore définies.

Il faudra attendre d'une part l'extension de ce sondage, prévue dans le cadre du PCR et d'autre part l'étude céramologique de Lucy Vallauri, qui pourrait faire remonter un grand nombre des datations mentionnées dans ce rapport.

En l'état actuel des recherches, beaucoup de questions restent encore sans réponses, notamment le lien entre ces vestiges enfouis et le bâti médiéval, la grande façade romane en particulier. L'impression générale donnée par les vestiges conservés en sous-sol est plutôt celle d'une occupation modeste, d'un lotissement très peu marqué à cet endroit du couvent.

En effet, ce dernier jouit de l'image d'un établissement urbain prestigieux et les vestiges mis au jour tranchent par rapport à cette image. S'agit-il des traces d'une occupation du Haut Moyen Age, ou du moins antérieure au début du XII^{e} siècle, occupation modeste qui aurait été remplacée par les constructions prestigieuses résultant du déplacement du couvent Saint-Césaire à partir du XII^{e} siècle ? Il demeure cependant que les murs plus tardifs mis au jour dans le sondage 1 ne trouvent pour l'instant pas leur place ni leur explication dans cette hypothèse.

Quoiqu'il en soit, le caractère peu marqué des niveaux d'occupation médiévaux montre que cet espace ne constitue manifestement pas le pôle majeur du monastère. Il laisse à penser que nous nous trouvons face à un secteur relativement peu fréquenté, faiblement couvert en constructions, une zone annexe en jachère, ou encore des jardins ou une cour. Le soin apporté à la construction du mur roman montre une volonté d'investir davantage cet espace, et de lui conférer une certaine monumentalité. La notion de visibilité qui en découle conforte l'idée que l'espace situé immédiatement en avant, c'est-à-dire au nord, devait être suffisamment dégagé, du moins a-t-il dû l'être à ce moment. L'ensemble expliquerait l'absence de vestiges plus impressionnants.

Enfin, le niveau de sol identifié sur le mur roman (et celui de l'apparition de la tranchée de fondation) pose en terme d'interprétation la question d'aménagements en sous-œuvre, tels que des caves, pour les vestiges plus tardifs. Néanmoins, il semble difficile de trouver des arguments en cette faveur. Au contraire, la trop faible profondeur du niveau de sol 6022 en comparaison [?] et la mise au jour du foyer seraient susceptibles de l'infirmer. Il conviendra de poursuivre la réflexion sur ce point, et plus largement sur la topographie du site.

Les limites du couvent sont mal connues pour le Moyen Age. La clôture est mentionnée dans les textes à partir de 1233, sans qu'il soit possible de savoir s'il s'agit d'une limite matérielle ou non. Le mur de clôture qui existait encore à l'est de l'enclos jusqu'en 2003 (à quelques mètres des remparts) a été construit plus tardivement. Les fouilles de 2004 menées par Marc Heijmans ont montré qu'au XIV^{e} siècle il y avait contre les remparts des constructions appartenant au couvent, dont la fonction n'est pas déterminée.

La limite orientale et méridionale du couvent semble être matérialisée par les remparts. Les limites occidentale et septentrionale ne sont pas identifiées. Concernant la partie ouest de l'enclos, à partir de 1315, l'église Saint-Jean n'est plus église paroissiale et le territoire de sa paroisse est rattaché à celui de Notre-Dame-la-Major.

Ensuite, l'église est intégrée au couvent Saint-Césaire. comme le confirment les actes évoquant des travaux au début du XV^{e} siècle, étendant les limites du couvent vers l'ouest. Un acte de 1483 évoque un verger/jardin qui confronte l'église Saint-Jean-Baptiste, la *clausura* du monastère, un grenier à foin et une rue. Ainsi à la fin du Moyen Age, un mur délimitait l'ouest de l'enclos, du côté de l'église Saint-Jean.

Les inventaires de mobilier des premières décennies du XV^e siècle permettent de connaître la disposition du logis de l'abbesse qui se trouve à l'est de l'entrée du couvent. Sa demeure comprend de nombreuses pièces aux fonctions bien définies : la chapelle privée de l'abbesse sous le vocable de Notre-Dame-de-Nazareth à côté de la porte principale du couvent, une cuisine basse, une salle basse et des réserves au rez-de-chaussée ; la salle abbatiale, une cuisine haute, la chambre à coucher de l'abbesse et une chambre annexe situés à l'étage. Des vestiges de la fin du Moyen Age, correspondant à la maison de l'abbesse sont conservés dans les maisons de particuliers dans la partie nord du site. Une aile localisée à l'est du passage couvert (entrée du couvent) conserve des traces de fenêtres à croisée ou à traverse ouvertes vers le nord et vers le sud, ainsi qu'une grande tour d'escalier quadrangulaire.

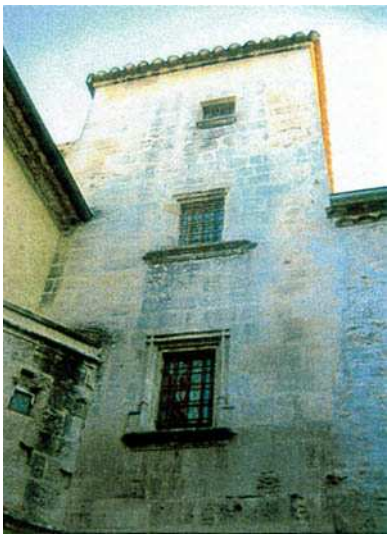

Tour d'escalier en vis

Fenêtre ouvrant vers le nord à l'es! de l'entrée du couvent

Les documents d'archives mentionnent des travaux qui ont lieu dans le couvent à différents moments du XV^e siècle. Entre 1411 et 1414, un ensemble de travaux principalement de réparation et d'entretien concerne l'église Saint-Jean (réparation du clocher et de la cloche, construction d'une fenêtre), l'église conventuelle (réfection de la toiture, réparation du clocher), le *tinel* (réparation d'une cheminée) et des bâtiments annexes (latrines, infirmerie, grenier à foin).

En 1451 et 1452, des travaux plus importants sont faits à l'église Saint-Jean (pose de trois tirants, réalisation de nouveaux vitraux) et des travaux d'entretien sont faits sur là toiture de l'église conventuelle. Des travaux ont également faits dans les bâtiments de la vie commune : travaux à la cuisine, au réfectoire et au dortoir

En 1487, deux fenêtres sont aménagées dans des chambres de moniales près de l'église. Une de ces fenêtres est une fenêtre à croisée et pourrait correspondre à la fenêtre à croisée ouverte dans le mur nord de la maison au nord du bâtiment B, car le prix-fait précise que la croisée devrait être ouverte sur la grande cour, vraisemblablement l'espace au nord du site, situé au sud du logis de l'abbesse. Que cette fenêtre soit l'objet ou non du prix-fait de 1487, elle est la seule trace matérielle de cette période de travaux, transformations et remises au goût du jour. La fenêtre à croisée remplaçait sans doute une baie romane, apportant davantage de clarté à la maison.

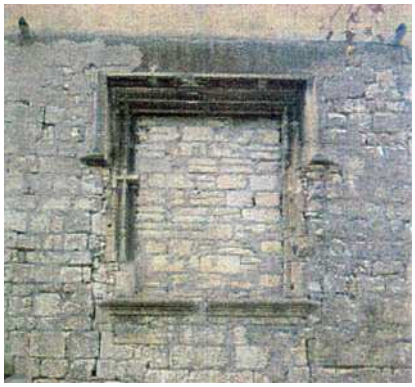

Fenêtre à croisées ajoutée à la maison du XII^e-XIII^e siècle

Le couvent pendant l'Ancien Régime

Un inventaire des reliques et des vaisselles de 1548 permet de connaître partiellement les espaces du couvent au milieu du XVI^e^ siècle. Le logis de l'abbesse était - comme le siècle précédent - à deux niveaux, communiquant par un escalier en vis, avec une salle et une cuisine au rez-de-chaussée et la salle abbatiale, la chambre de l'abbesse et quatre autres chambres à l'étage. Contrairement aux inventaires du XV^e^ siècle, celui-ci s'intéresse ensuite au corps de bâtiment perpendiculaire à et au sud de la demeure de l'abbesse. Dans ce bâtiment se trouvent le réfectoire, le cellier, la farinière et l'arrière-farinière et enfin la sacristie ; ces espaces semblent se trouver à l'étage.

Imposte sculptée à l'antique

Imposte en attente

Vestige d'une pièce voûtée

Du XVI^e^ siècle restent les vestiges d'une pièce jadis voûtée située entre la porte du couvent et l'église Saint-Blaise. Ces vestiges ont été à tort interprétés comme les traces d'un cloître, or le couvent n'en possédait pas : aucune mention n'en est faite (quelle que soit l'époque considérée) et aucun vestige n'est identifié. L'espace aujourd'hui conservé en état de ruine était la partie basse voûtée d'un édifice dont la fonction n'est pas déterminée : une maison de moniale ? Les décor des voûtes semblent inachevé car un support conserve un décor sculpté à l'antique alors qu'un autre support n'est qu'un bloc massif en attente. Le seul mur d'origine conservé est une construction en grand appareil en pierre calcaire tendre.

L'organisation du couvent au début du XVII^e^ siècle est bien connue grâce à la visite de l'archevêque Monseigneur Gaspard du Laurens en 1616. L'emplacement de certains édifices peut être identifié grâce à des précisions d'orientation. Un schéma de restitution a été proposé à la page suivante.

La restitution proposée semble assez juste pour le logis de l'abbesse et l'aile perpendiculaire. Par contre, la restitution des parties méridionales du couvent est plus hypothétique : le document signale des maisons de sœurs accolées ou à proximité les unes des autres, cependant il est difficile de les placer avec précision sur un plan, car la visite de l'archevêque ne mentionne que leur emplacement par rapport aux basses cours.

Ainsi, sur les plans ci-dessous, les maisons signalées ont été placées là où subsistent encore aujourd'hui des vestiges, sans que l'on puisse affirmer que ces attributions sont fiables. La présence de maisons de moniales autour des basses cours est confirmée par une mention quelques décennies plus tard, dans la visite épiscopale de 1639 : « *il y a une grande cour du cousté du midy* [par rapport au logis de l'abbesse] *entourée de bastimentz et chambres des deux coustés scavoir du couchant et du midy pour les religieuzes dudict monastère* », « *et sortant de ladite basse cour on entre dans une autre basse court d'autres bastimentz et chambres de tous coustés pour l'uzaige desdictes religieuzes* ».

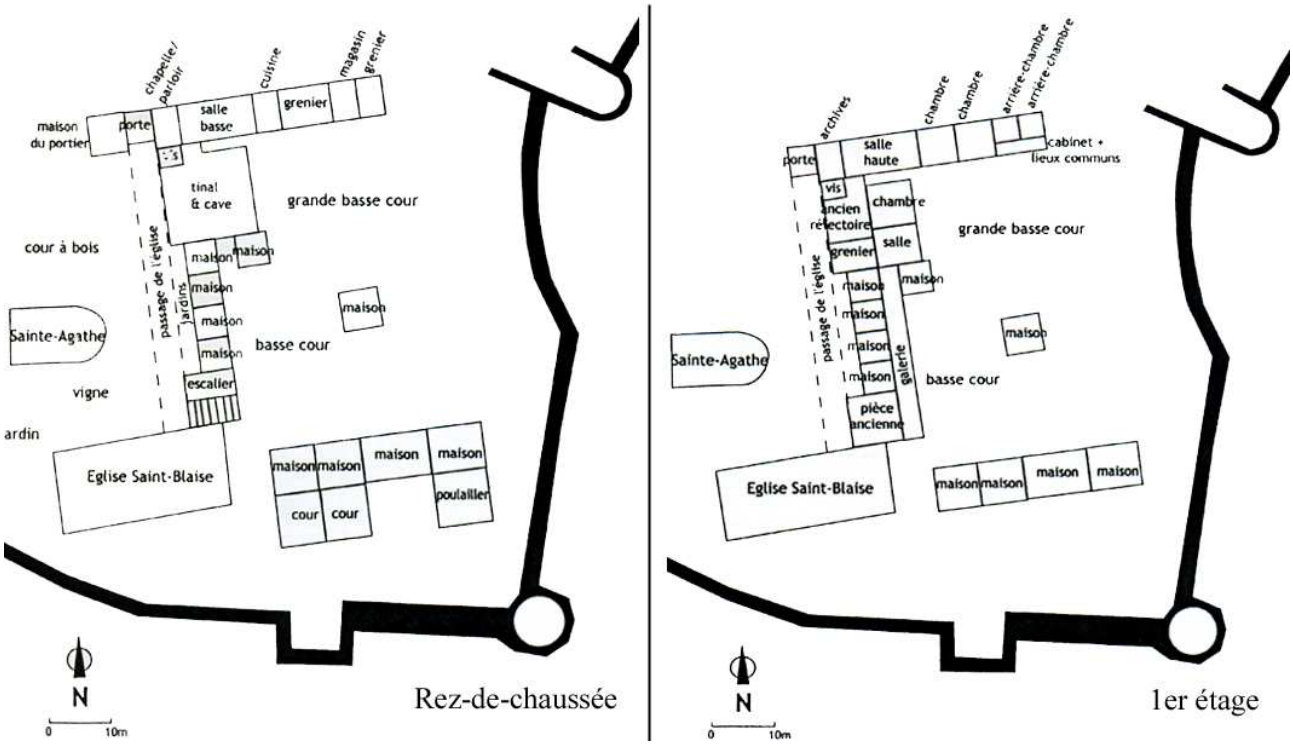

Plan de restitution du couvent en 1616

Il est difficile d'évaluer si l'organisation du couvent en 1616 est proche de l'organisation médiévale. L'emplacement du logis de l'abbesse à côté de la porte d'entrée au couvent est la même qu'au XV^e^ siècle. Le réfectoire à l'étage de l'aile perpendiculaire au logis de l'abbesse est signalé comme « *une salle qui servoict anciennement de reffectoire aux dames* », et rappelle le réfectoire à l'étage signalé dans un document de 1548 ; était-il plus ancien encore ?

En 1628, l'archevêque Gaspard du Laurens retourne au couvent pour une nouvelle visite et préconise un ensemble de transformations et de travaux à faire dans les mois suivants sur le couvent. Il demande notamment qu'une porte soit réalisée dans l'église conventuelle au *fondz d'icelle au lieu se seroit y avoir heu autreffois une porte* afin que *le peuple puisse avoir l'accès libre dans ladite église pour y aller ouyr la saincte messe et service divin sans entrer dans la closture dudit monastère.* Nous ne savons pas si cette proposition a été réalisée, mais on peut noter que la façade occidentale de l'église Saint-Blaise conserve les traces d'une porte couverte d'un arc en pleine cintre à claveaux larges et peu profonds, légèrement désaxée vers le nord, dont la construction pourrait se situer à peu près à cette période.

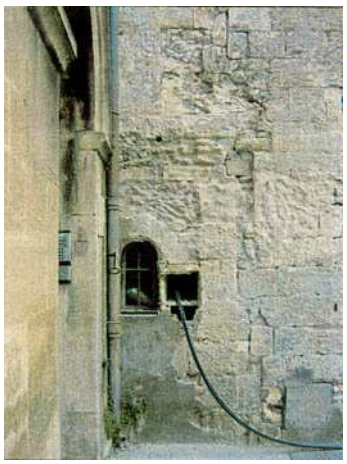

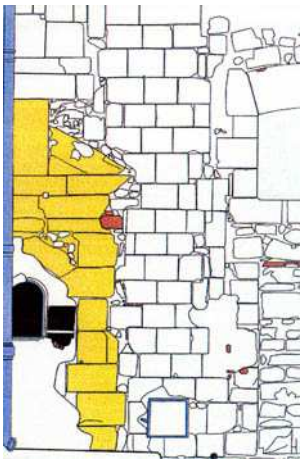

Dans le courant du XVII^e^ siècle, une porte monumentale est construite au milieu de la grande façade romane, jusque là quasiment intouchée. La porte en plein cintre est couverte d'un fronton triangulaire interrompu par un bloc quadrangulaire qui devait porter un blason ; la porte était flanquée de pilastres avec des chapiteaux.

Cette porte signalait-elle l'entrée d'une maison de moniale? Etait-ce l'entrée d'un bâtiment à usage collectif comme le réfectoire ? La présence d'une porte à cet emplacement témoigne de la continuation du dégagement de l'espace au nord de ce grand bâtiment, espace vraisemblablement occupé par une cour.

A l'est, le couvent était délimité par un mur de clôture qui semble avoir été construit au XVI^{e} siècle ou dans les premières décennies du XVII^{e} siècle. Lors de sa démolition en 2004, un blason sculpté portant la date de 1625 a été sauvé, donnant un *terminus ante quem* pour la construction du mur. Il était d'une construction homogène, bâti avec des moellons assisés et réguliers; un chaînage en grand appareil marquait un angle du mur et abritait le blason mentionné ci-dessus.

La visite épiscopale de 1639 mentionne ce mur de clôture : « *du cousté du levant dans la première court il y à une muraille* » ; il est clair qu'il ne s'agit pas du rempart car il y a « *au delà d'icelle une place vaccante qui est entre les murailles et /'autre muraille dudict monastere qui sert de closture.* » Ce mur de clôture ne semble pas encore exister en 1549 quand les hommes de la justice royale entrent de force dans le couvent, car ils escaladent les murailles de la ville pour accéder à la grande porte du couvent.

Le couvent semble avoir été remblayée de manière assez importante au XVII^{e} ou au XVIII^{e} siècle car dans les sondages 1 et 2 il y avait environ 1m à 1m50 de remblais sur les vestiges contenant du matériel datant de cette période. Les différences de niveau de sol de part et d'autre de l'ancienne clôture à l'est du site[2] laissent penser qu'à un moment contemporain ou postérieur de la construction de ce mur, le site a été décaissé et remblayé, ce qui expliquerait l'importance des remblais de cette époque.

Au milieu du XVII^{e} siècle, la première découverte « archéologique » attestée est faite sur le site. Lors de la construction d'un nouveau bâtiment pour les sœurs, en creusant des fondations, un pavé de mosaïque est découvert. À la même époque, on signale de nombreux éléments architecturaux (colonnes, corniches) dans ce qui était considéré comme un « temple de Diane ». Au XVIII^{e} siècle, le chevalier de Gaillard, puis P. Véran, signalent des « pièces voûtées », voire des « temples souterrains », et plusieurs colonnes gisaient dans le couvent.

Un plan conservé aux Archives communales d'Arles, datant de 1775, documente des modifications dans l'organisation du couvent à la veille de la Révolution[3]. Le plan marque l'entrée du couvent par deux traits arrondis qui évoquent schématiquement la grande porte monumentale construite dans le courant du XVIII^{e} siècle et qui est toujours debout aujourd'hui.

2 Le niveau de sol datable du XlV^{e} siècle situé à l'est du mur de clôture se trouve environ 2m au-dessus du niveau de sol à l'ouest du tracé du mur.

3 Ce plan a été commenté par Frédéric Raynaud dans : F. RAYNAUD, M. HEIJMANS, *Saint-Césaire II à Arles (Bouches-du-Rhône), Eglise cathédrale paléochrétienne et couvent médiéval.* Rapport final d'opération, INRAP, 2004.

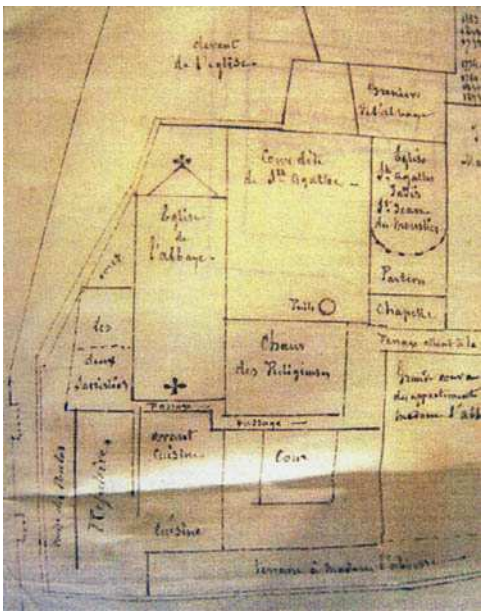

Plan du fermier des directes en 1775

La porte d'entrée du couvent du XVIII[e] siècle

Le logis de l'abbesse conserve le même emplacement, mais le parloir est désormais à la place de l'ancienne maison du portier. L'ancien réfectoire et les maisons de moniales qui se trouvaient entre la porte et l'église conventuelle ont disparu, et l'espace au nord de l'église est occupé par le chœur des religieuses. La bâtiment A abrite les cuisines et est accolé au réfectoire situé au sud (le réfectoire demandé par l'archevêque en 1628 ?). Au nord du bâtiment A se trouvent trois corps de bâtiment disposés en U autour d'une petite cour, mais leur fonction n'est malheureusement pas précisée.

De la Révolution française à nos jours

En 1792, le couvent est fermé, puis en 1793, il est démembré et vendu comme bien national à plusieurs propriétaires privés. L'église conventuelle Saint-Blaise est désaffectée et sera occupée par la confrérie des Pénitents Gris à partir de 1819. En 1840, la Ville d'Arles acquiert l'ancien couvent.

La grande façade nord du bâtiment A conserve des traces de nombreux remaniements réalisés au cours du XIX[e] siècle. Les transformations ne relèvent d'un projet cohérent de « réhabilitation » des locaux, mais plutôt de modifications ponctuelles.

Plan de l'abbaye en 1816

Le sondage 2 a révélé un sol en carreaux de terre cuite datable du début du XIX[e] siècle qui témoigne de l'occupation d'un bâtiment ou d'une aile perpendiculaire au bâtiment A. Un plan de 1816 conservé aux Archives nationales, dressé avec précision, rappelle la présence d'une aile perpendiculaire à la façade romane.

L'année 1877 voit l'implantation de la congrégation des sœurs de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs sur le site de l'ancien couvent, et les sœurs y installent un hospice pour personnes âgées. Cette nouvelle fonction nécessita des travaux de réaménagement et de construction importants, qui furent confiés à l'architecte arlésien Auguste Véran (1839-1927). Celui-ci construisît un vaste bâtiment est-ouest (le bâtiment A) à quatre niveaux, qui englobait des vestiges antérieurs et s'alignait notamment sur la façade romane. La façade nord se caractérise par sa régularité avec de nombreuses fenêtres hautes couvertes d'arcs segmentaires alors que sa façade sud s'ouvre sur trois niveaux de coursives abondamment éclairées.

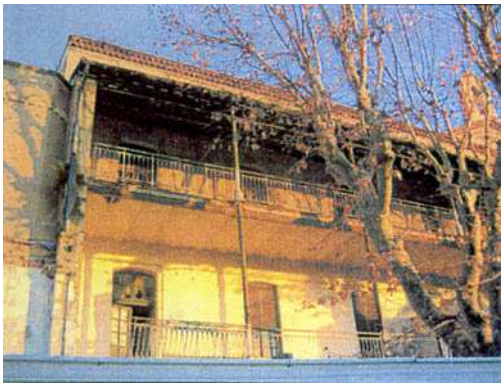

Façade sud du bâtiment A

Façade nord du bâtiment A

Dans la partie orientale des corps de bâtiment perpendiculaires (bâtiment B), Véran construisit une chapelle à quatre travées, sans transept, avec une abside semi-circulaire au nord et un chevet plat. Des fenêtres à vitraux[4] ouvertes dans les murs latéraux rappelle que la chapelle n'avait pas de bâtiments mitoyens à l'est, et à l'ouest, une partie de la chapelle était ouverte sur une cour. Cette chapelle remplaçait un édifice antérieur dont le plan n'est pas connu et réutilisait les vestiges d'un mur médiéval à l'est (mur est du bâtiment B, daté entre le X^{e} et le XII^{e} siècle).

La chapelle de la fin du XIX^{e} siècle

Façade néo-romane du bâtiment B
(la partie centrale est postérieure)

Les deux ailes perpendiculaires à la chapelle (branches latérales du U) furent écourtées et deux nouvelles façades néo-romanes construites à l'ouest. La diminution des dimensions des ailes entraîna la destruction de la partie occidentale de la maison médiévale conservée dans la partie nord de l'aile.

Les nouveaux bâtiments furent inaugurés le 16 octobre 1898.

4 Un des vitraux porte le nom « L. André » et est daté de 1891.

En 1940, Fernand Benoit signale par courrier l'effondrement d' « une dépendance de l'ancien couvent de Saint-Césaire » dont « la salle voûtée ... servait d'écurie aux chevaux des Pompes funèbres, dont les services occupent l'ancienne église Saint-Biaise». Il s'agit de la partie supérieure du bâtiment avec des voûtes du XVI^{e} siècle au rez-de-chaussée, connue par une photo conservée dans le fonds Nodet à la Médiathèque du Patrimoine (ci-contre, en arrière-plan)

Dans les années I960[5], une nouvelle façade néo-romane est construite entre les deux façades ouest du bâtiment B, harmonisant ainsi les façades en leur donnant une unité.

L'année 1995 voit le départ des sœurs qui s'installent dans un nouveau local. L'ancien couvent sera occupé par des bureaux pendant quelques années avant d'être vidé et fermé pour démarrer le projet Médiapole.

Texte de V. Eggert, photographies de V.Eggert, S. Zugmeyer (p.15a), N. Naudeix (p.15c), extrait de : *L'enclos Saint-Césaire à Arles : du groupe épiscopal primitif au couvent médiéval ; Projet Collectif de Recherche 2006-2008* sous la direction de Marc Heijmans ; *rapport intermédiaire campagne 2006*. - S.R.A. Provence-Alpes-Côte d'Azur, janvier 2007.

5 Information donnée par J.-M. Bernard (service du patrimoine de la Ville d'Arles).

Reproduction autorisée avec la mention "Site patrimoine de la ville d'Arles - www.patrimoine.ville-arles.fr ainsi que le nom du ou des auteurs

Direction du Patrimoine - Hôtel de ville - BP 90196 - 13637 Arles Cedex
Tél. 33 (0)4 90 49 38 20 Fax. 33 (0)4 90 49 35 30 Email : patrimoine@ville -arles.fr